Réalité et identité régionales. Analyse des discours épilinguistiques sur le français et l'occitan dans la province toulousaine : le cas de Gaillac

Matteo Michele Catania

Università degli Studi Internazionali di Roma

matteomichelecatania@outlook.fr

Résumé. Après une brève contextualisation des langues régionales en France, nous nous occupons de présenter une étude de terrain concernant l'occitan et son rôle au sein de la province toulousaine, plus précisément, dans le village de Gaillac.
Notre recherche repose sur une collecte de données orales à travers des interviews, qui visent à mettre en exergue la réalité et l'identité régionales des locuteurs interviewés, tout en soulignant les représentations et attitudes concernant la langue régionale mais aussi la variété de français. En considérant le milieu didactique, les questions ont été posées à un ensemble de lycéens ayant choisi l'apprentissage de l'occitan comme enseignement en option.
Les échanges ont eu pour objet l'occitan, son apprentissage, son rapport avec le français, l'insécurité linguistique, le français régional et la question terminologique (langue - régionale -, dialecte et patois) en relation avec la langue d'oc.

1 Introduction

La France contemporaine se caractérise par une idéologie linguistico-identitaire possédant des racines anciennes qui, au fil du temps, se sont renforcées jusqu'à nos jours, en passant par la Renaissance et la Révolution et en introduisant une conception de *langue* qui sous-tend l'unité nationale, opposée à toute altération régionale et/ou dialectale (Launey, 2023).

Or, la diffusion du français en France s'est avérée toute autre que facile : même au cours du XIXe siècle, l'homogénéité linguistique au niveau de la population – très chère aux grammairiens, aux académiciens et aux politiciens – n'existait point (Weber, 1977 > Lodge, 1997 : 264 et 267) et les langues régionales se maintenaient toujours, quoique la langue nationale ait continué de s'étendre progressivement dans tout l'Hexagone. Jusqu'au début du XXe siècle, les dialectes étaient encore bien vivants : la diffusion du français avait provoqué une situation de diglossie et, par conséquent, dans les communes éloignées des centres urbains et plus rurales, certains locuteurs ne commençaient alors qu'à s'approprier la langue française, langue seconde, qui venait de s'insérer dans la quotidienneté de ces communautés pour déclencher et nourrir l'apparition de régiolectes au sein de la langue nationale – le français – ainsi que l'étiolement linguistique de ces dialectes.

Bien qu'il y ait, de nos jours, une politique linguistique visant à l'unilinguisme, des langues régionales sont encore parlées au XXIe siècle, dont plusieurs sont enseignées aussi bien à l'école, au collège et au lycée qu'à l'Université[1]. Et, au cours des dernières années, la demande d'apprentissage de ces langues a progressivement crû, et ce pour différentes raisons telles que la mode, le sens d'appartenance à une communauté linguistique précise ou le désir de retrouver et/ou reconstruire ses propres origines linguistico-culturelles (Leleu, 2023).

Cette contribution vise à fournir des témoignages épilinguistiques concernant la position et le statut des parlers du Midi dans un contexte qui favorise le français et l'unité linguistique. Elle est basée sur des enquêtes menées dans des lycées de la province toulousaine auprès d'apprenants de la langue occitane, à l'aide de questions dispensées oralement et portant directement sur des réflexions de type identitaire, social, et perceptif. L'étude de ces aspects permettra, en effet, d'offrir un petit panorama de l'identité linguistique régionale, de la perception de sa propre variété du français et de la langue régionale parlée.

© The Authors, published by EDP Sciences. This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

2 Définir le domaine et l'objet de recherche

Le contenu de notre article convoque deux champs de recherche étroitement liés : la sociolinguistique (en ce qui a trait à l'analyse des représentations et attitudes concernant la variété du français ciblée, interpellant à son tour les études sur les variétés diatopiques et sur la francophonie) et la dialectologie galloromane (l'on considérera les effets externes du contact entre certaines variétés d'occitan et le français).

Il importe de distinguer deux sous-catégories appartenant à la dialectologie : les études diatopiques ont pour objet d'étude aussi bien les dialectes dits *primaires* que les *secondaires* (Coseriu, 1980), ces derniers pouvant également être appelés, dans le contexte hexagonal, *régiolectes du français* (Avanzi / Thibault, 2018 : 2 ; Avanzi / Thibault, 2019 : 9). Si l'on se concentre sur la situation française et, plus précisément, métropolitaine, à la différence des pays francophones extraeuropéens où la rupture avec les anciens dialectes primaires s'avère concrète (Thibault / Avanzi, 2023 : 25), ce qui a débouché sur des variétés de français dites « expatriées » (Martineau / Remysen / Thibault, 2022 : 26-29 > Thibault / Avanzi, 2023 : 24), la France a (eu) à faire face – au fil des siècles – à une cohabitation entre dialectes galloromans primaires et langues régionales non galloromanes d'une part, et français d'autre part – ce dernier ayant développé des dialectes secondaires ou régiolectes (variétés de français régional). Aujourd'hui, aux côtés de cette langue nationale et de référence, des dialectes et langues régionales sont encore parlés de manière significative en Métropole.

Or, si notre approche se positionne à mi-chemin entre sociolinguistique et dialectologie, elle peut, toutefois, s'inscrire à l'intérieur d'un domaine plus vaste : la linguistique variationnelle. Pour ce qui est de l'objet au centre de cette contribution, nous nous concentrerons sur les dialectes primaires (pour reprendre la terminologie de Coseriu) – plus précisément sur l'occitan – et sur l'imaginaire linguistique, identitaire et social qu'ils évoquent pour les locuteurs qui les utilisent.

3 Les données : qui ? comment ? et pour en faire quoi ?

La situation linguistique de la France invite, encore aujourd'hui, à se poser une question épineuse : malgré l'existence d'une langue nationale, est-il possible de décrire le statut, la vitalité et la place au sein de l'éducation nationale des langues dites « régionales » ? Ces dernières appartiennent à différents groupes linguistiques (p. ex. le breton d'origine celte), mais plusieurs d'entre elles partagent une caractéristique : leur appartenance à la Galloromania et une subordination au français dans une situation de diglossie classique. Comme on le sait, le territoire galloroman se subdivise en trois[2] grandes zones : la langue d'oïl, la langue d'oc et le francoprovençal (Renzi / Andreose, 2015 ; Glessgen, 2018). Dans le cadre de cette contribution, la langue qui nous intéresse est celle qui est appelée *occitan-langue d'oc* par le Ministère de l'Éducation Nationale, surtout si l'on prend en considération qu'elle avait acquis à l'époque médiévale le statut de langue littéraire et administrative (Martel, 2013 : 511) et, par conséquent, un poids linguistique, politique et social non négligeable. Cela dit, notre but est de comprendre la position de cette langue à l'époque contemporaine, en France et en relation avec la langue française.

Or, si des langues comme l'occitan apparaissent obsolètes et réduites à faire l'objet d'études spécialisées, c'est parce que l'on a hérité, tout au long de l'évolution politique et sociolinguistique du territoire galloroman, une conception unificatrice où les langues régionales sont censées vivre à l'ombre du français. Les effets de cette doctrine sont connus depuis longtemps (Guillorel, 2013) ; plus précisément, pour la problématique qui nous occupe, nous citerons les enquêtes menées par Michael Wintzer en 1975 – et reprises par Field (1980) – où non seulement nous assistons à un processus de dégradation sociolinguistique et socioculturelle de l'occitan, mais aussi identitaire, désormais enraciné : « Mès les parents… aicí èm venguts a un punt ont tot le monde vòl que les mainatges parlen pas patoès. Òm diriá que la lenga occitana, que le patoès, le que parla aquó es un imbecille »[3] (*ibid.* : 45). Il est question, ici, d'une affirmation relevant de la glottophobie (Blanchet, 2016), puisque le locuteur interviewé remarque, spontanément, que le jugement des autres ne peut être qu'absolument négatif vis-à-vis d'une langue dite « illégitime » telle que l'occitan. Et, par conséquent, cette crainte, envisageable comme une « cause », a pour produit l'insécurité linguistique (Labov, 1972 ; Francard, 1997 : 170), affectant à la fois l'idée qu'on a d'une langue régionale

et de sa propre variété linguistique, avec des retentissements sur les locuteurs, qui peuvent même aller jusqu'à ressentir un sentiment de culpabilité. À cette problématique s'ajoute la baisse progressive de locuteurs occitanophones, qui – comme Bernissan (2012) l'observe – ne prévoit pas d'interruptions.

Néanmoins, à notre époque, nous assistons à une sorte de *révolution tranquille*[4] dans les attitudes linguistiques, où les adolescents essayent de récupérer un trésor abrité par leurs grands-parents et oublié par leurs parents, afin de retrouver et revendiquer une identité de locuteurs diglossiques présente jusqu'à il y a quelques décennies (sur le passage d'une situation de diglossie à une d'unilinguisme, v. Avanzi / Thibault, 2019 : 10-12), mais qui a été progressivement mise à l'écart au profit d'un statut d'unilinguisme franco-français.

Les bases de ce désir de changement et de réappropriation peuvent être retrouvées au sein de certaines tendances apparues au cours des dix dernières années du siècle dernier visant à la protection des langues régionales et/ou minoritaires et qui se sont progressivement concrétisées durant les vingt dernières années. Cette évolution remonte sans aucun doute à la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* (CdE, 1992)[5], mais aussi à la naissance de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (constituée en 2001 à partir de la Délégation générale à la langue française, née en 1989, v. Blanchet, 2021 : 128). Encore faut-il ne pas négliger le statut patrimonial que ces langues possèdent et qui leur a été conféré par la *Constitution française* (Titre XII, article 75-1, version de 2008) et l'invitation par les institutions européennes à protéger, préserver et enseigner ces langues (à titre d'exemple, nous citons, entre autres, PE, 2004 ; CdUE, 2019).

Cela dit, d'un point de vue sociolinguistique, nous tenterons de décrire comment ces langues sont vécues, si (et dans quelle mesure) elles jouent un rôle social, quelle est leur relation avec le concept d'identité et le sentiment d'insécurité (ou même de sécurité) linguistique ; il sera également possible de commenter les fonctions et l'utilité de ces langues pour les locuteurs, en particulier lorsqu'il s'agit de la vie quotidienne.

4 Pour *une* méthodologie de recherche et d'analyse

Si nos intentions semblent reposer sur un socle solide, cette recherche présente toutefois une limite intrinsèque : la méthodologie. *A priori*, toute approche méthodologique dispose de points de force et de faiblesse identifiables, et c'est aussi le cas pour nous. Faire les bons choix n'est pas si facile, et ce pour des raisons de flexibilité et d'adaptabilité. Ces incertitudes apparentes nous amènent, conséquemment, vers une méthode directe, axée sur des questions portant sur un thème et dont les réponses permettront d'évaluer d'un côté la langue employée et ses usages, de l'autre les aspects sociologiques. Conséquemment, la méthodologie exploitée pour le corpus *Multicultural Paris French* (connu, généralement, comme *MPF*) nous semble respecter les intentions de cette contribution. L'élaboration de ce vaste corpus se base sur deux principes fondamentaux : la recherche du public à interviewer et l'interaction (Gadet / Guerin, 2016). La sélection des témoins vise à établir des critères pour que la cible soit définie : âge, provenance (p. ex. immigration), classe sociale, statut socioprofessionnel. L'interaction, de son côté, est essentielle pour mettre en place une « connivence » (Guerin, 2022), généralement assurée par un rapport de connaissance ou d'amitié entre les interactants. L'union de ces deux paramètres donne pour résultat de véritables *récits*, spontanés, naturels, qui suivent un thème (normalement celui proposé par l'enquêteur qui mène la conversation) et permettent d'effectuer, *a posteriori*, une analyse sociolinguistique.

La description du terrain et des résultats obtenus demande, tout d'abord, l'explicitation des critères d'analyse. Les enquêtes se dérouleront sous forme d'interviews (questions orales demandant des argumentations et préparées au préalable) et les locuteurs considérés seront des adolescents âgés de 14 à 18 ans (généralement lycéens en première, seconde et/ou terminale), apprenant au moins une langue régionale offerte dans le lycée où ils étudient habituellement (pour cette étude, ce sera l'occitan).

Toutes les interviews seront transcrites en suivant les conventions adoptées par le corpus MPF, synthétisées à l'intérieur du tableau suivant (Tableau 1, pour approfondir v. Gadet, 2017 : 11-12), avec des exceptions : l'emploi de l'italique pour les mots étrangers, dialectaux ou régionaux, la transcription phonétique si la

personne interviewée fait allusion à la prononciation lors d'une réflexion métalinguistique, le symbole […] pour des parties non pertinentes qui ont été omises, [*sic*] lorsque des erreurs surviennent durant les échanges et l'usage de notes explicatives pour des passages qui méritent des commentaires.

Tableau 1. Synthèse des conventions de transcription adoptées au sein de la contribution et issues de l'ouvrage de Françoise Gadet (2017)

Transcription	Valeur ou signification
Ponctuation	Majuscule en début de phrase. Point ou point d'interrogation en fin de séquence (entre parenthèses s'il n'est pas possible en toute certitude de décider qu'il s'agit bien d'une interrogation). Aucun autre signe de ponctuation.
xx	Mot ou passage inaudible, non transcrit.
<blablabla>	Chevauchements de paroles.
(.) ou (..)	Pause.
Blabl-	Mot interrompu.

5 La province toulousaine : un cas empirique

Cette contribution est axée sur une étude de terrain effectuée au sein de la province toulousaine, plus précisément dans le village de Gaillac, situé au nord de Toulouse (à peu près à 60 kilomètres de distance, v. la carte, Figure 1), dans le département du Tarn, en Occitanie. Avant de démarrer le travail pratique, nous avons pris contact avec la Région Occitanie et les Académies de Toulouse et Montpellier, afin d'obtenir une liste – plus ou moins exhaustive – de lycées offrant, à l'intérieur de leurs cursus, l'occitan (ou d'autres langues régionales) en tant qu'enseignement de *langue vivante*. À la suite de cette recherche préliminaire, c'est le Lycée Victor Hugo de Gaillac[6] qui a répondu positivement à nos propositions, en acceptant – avec une bienveillance certaine – de participer aux enquêtes, en permettant à ses lycéens (et apprenants d'occitan) de prendre part aux entretiens.

Figure 1. Position de Gaillac par rapport à Toulouse.

Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte?activation-true>

Les interviews ont eu lieu le 16 novembre 2023 et ont impliqué 15 participants fréquentant des classes hétérogènes (seconde, première, terminale) ainsi que vivant des réalités langagières diverses[7]. Bien que les

apprenants partagent le français comme langue maternelle et l'apprentissage de l'occitan en milieu scolaire, le statut de la langue régionale – pour eux – varie selon les sujets. Cela est dû à plusieurs facteurs tels que l'usage (courant ou pas) du dialecte, qui n'est très souvent employé qu'avec un cercle restreint d'usagers ou dans des moments spécifiques et non pas de manière linéaire ou en tant que langue du quotidien.

En ce qui concerne le contexte *linguistique* et *pragmatique*, le choix de discuter avec des lycéens, des « jeunes », prend le contre-pied de l'idée reçue selon laquelle les dialectes n'appartiennent qu'aux personnes âgées, aux vétérans de guerre, à ceux qui vivent à la campagne (dès la retraite) et permet de souligner le fait qu'il y a un *décalage générationnel* entre nos interviewés et leurs « grands-parents », symbolisé par leurs parents, les « coupables » d'une sorte de *glottocide*[8] (Tsunoda, 2006 : 43) ou, peut-être, *dialectocide*[9], conséquence issue directement de la glottophobie et qui se traduit par un manque de diffusion, d'enseignement et de protection de ces langues.

Le choix de l'occitan – dans cet article – se base non seulement sur l'intention de vouloir mettre en exergue une langue régionale, mais aussi sur le fait qu'à la différence d'autres dialectes de France, sa force culturelle et identitaire s'exprime sous la forme de formations immersives et d'un traitement de la langue dépassant le statut trivial de langue enseignée comme *régionale* ou *étrangère*, ou comme langue-objet dans le cadre strict d'un cours de linguistique ou de dialectologie. L'occitan est traité en tant que véhicule communicatif et son apprentissage devient, alors, essentiel pour la correcte expression d'une culture avec ses propres traditions et un ensemble d'habitudes.

Au niveau pratique, et après une première interaction avec l'institution concernée, il a été possible d'organiser une séance avec les lycéens, en leur posant des questions *ad hoc* orientées sur le thème de la contribution. Cependant, nous avons également préféré laisser la parole aux locuteurs, en leur permettant de se sentir libres d'aborder et/ou d'approfondir des thématiques évoquées par les questions, tout en évitant une structure rigide ou théâtrale basée sur des répliques ou, encore, le mode *formulaire*, afin de créer un véritable dialogue et pour mettre à l'aise les participants.

Les questions se sont concentrées, en gros, sur l'identité régionale, la raison à la base de l'apprentissage de l'occitan, le rapport entre le dialecte et le français et l'évaluation de sujets externes (normalement des non-occitanophones) au regard de l'enseignement-apprentissage de la langue régionale. De surcroît, les échanges ont permis de traiter une thématique profonde de nature terminologique ; il s'agit de la définition (à peu près connotative) de l'occitan : langue régionale, dialecte ou patois ?

5.1 Parlez-vous l'occitan ?

Le tout début des interviews s'est appuyé sur un échafaudage de questions génériques, visant à briser la glace et introduire la matière – surtout si l'on considère qu'un élève de lycée est susceptible de ne pas connaître de manière méticuleuse tout ce qui a affaire à des disciplines techniques et complexes telles que la linguistique variationnelle, les politiques linguistiques et la dialectologie. Il va de soi que la première partie des échanges s'est concentrée sur des informations *qualitatives* : à titre d'exemple, nous avons interrogé les élèves sur leur connaissance de l'existence d'autres langues régionales de France, outre l'occitan, et si, quand et/ou dans quel contexte un dialecte est censé être employé. Globalement, il semble que la totalité des interviewés[10] déclare ne parler que – comme langue régionale – l'occitan, dont la conception et la classification semblent floues, cela pouvant être dû à un manque de connaissance de la réalité plus locale et moins nationale de l'Hexagone :

> (Enregistrement 1)
> **Interviewée3** : Ben moi l'occitan (.) j'ai aucune connaissance dessus à part avant le collège avant ça je savais même pas que ça existait j'savais pas qu'il y avait des langues régionales en France.
> **Interviewée1** : Moi non plus.

Pourtant, d'aucuns possèdent un bagage culturel assez vaste bien que n'étant encore que des lycéens ; la notion de langues régionales arrive, quoique de manière sporadique, à couvrir plusieurs zones de la Métropole, et ce aussi bien d'un point de vue linguistique que culturel :

> (Enregistrement 1)
> **Interviewée2** : Je connais une chanson catalane.
> **Interviewée1** : Pas parler mais.
> **Interviewée2** : Je connais *Estaca*[11] qui veut dire le *pieu* en catalan (.) euh le corse je connais pas la langue mais je suis d'origine.
> […]
> **Enquêteur** : Mais est-ce que tu as jamais entendu parler corse ?
> **Interviewée2** : Non.
> **Enquêteur** : Donc t'as toujours parlé en français ou ?
> **Interviewée2** : J'ai entendu des gens parler en breton parce que je en ligne voilà alors parfois je vais utiliser un mot breton dans une éval le prof m'a mis un point d'interrogation voilà.

En ce qui concerne le rapport entre l'apprentissage de l'occitan en milieu scolaire et sa pratique linguistique en milieu réel, pas mal de locuteurs affirment recevoir une formation languedocienne[12] qui se limite aux murs de la classe et/ou aux devoirs, puisque dans l'usage quotidien et réel prévaut la présence constante de la langue française :

> (Enregistrement 1)
> **Interviewée1** : Moi c'est plus expérience à l'école (.) et plus enfin à part quand on a fait des rencontres via l'école euh enfin j'ai pas forcément rencontré de personnes qui parlaient (.) tout le temps occitan.
> **Interviewée2** : Moi dans ma famille ça se parlait rarement (.) à part des *stickers* qui parlaient en occitan du coup je demandais qu'est-ce que ça voulait dire.
> **Interviewée1** : Ouais.
> **Interviewée2** : Euh.
> **Interviewée1** : Les expressions ouais.
> **Interviewée2** : Les expressions (.).
> **Interviewée1** : Courantes (.).

L'usage de l'occitan se retrouve plutôt dans des cas éparpillés et stéréotypés comme les conversations et les échanges avec les personnes les plus âgées (p. ex. les grands-parents), des tournures de base ou l'emploi dit *naturel* de certaines expressions « qui viennent » spontanément :

> (Enregistrement 3)
> **Interviewée2** : Oui par exemple pour dire le fossé c'est le *bartàs*[13] (.) on va dire tu vas pas mettre dans le *bartàs* ou quoi ? Il y a des mots naturels mais vu qu'on les entend depuis qu'on est petits on sait ce que ça veut dire (.) donc en gros on parle mais c'est pas non plus énorme.

Néanmoins, lorsque la langue régionale s'enracine à partir du tout début de l'apprentissage, en d'autres termes, en co-occurrence avec le français, sa pratique s'avère moins irréalisable, pour rejoindre ce que l'on pourrait appeler une certaine fonctionnalité quotidienne, voire professionnelle lorsqu'il est fait allusion à un CV :

> (Enregistrement 4)
> **Interviewée1** : J'ai fait toute ma scolarité (.) de l'école en occitan j'ai fait mon collège en occitan aussi.
> […]
> **Enquêteur** : […] avec qui vous pouvez le pratiquer effectivement ? […]
> **Interviewée1** : Des amis (.) et des anciens professeurs que je vois toujours.
> **Enquêteur** : Donc même avec les potes c'est ça ?

> **Interviewée2** : Ben oui parce que du coup (.) on a fait des amis occitans du coup on peut pratiquer entre amis.
> […]
> **Interviewée2** : Et aussi et (.) même nous deux là qu'on fait de l'occitan depuis de la (.) de la maternelle même pour se dire sur un CV tu fais de l'occitan de la maternelle jusqu'à la terminale mine de rien ça fait (.) si bien quoi.

Au bout du compte, la langue régionale connaît une distribution fonctionnelle disparate, éloignée de toute forme d'homogénéité ; ce n'est pas du tout un hasard si l'on assiste, comme nous annoncions plus haut, au déploiement de réalités diverses, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Comme l'occitan n'est pas du tout appris de la même manière d'une personne à l'autre, les rapports que les apprenants entretiennent avec le dialecte s'avèrent soit trop *didactiques* – si le dialecte se situe sur le même plan que les langues vivantes étrangères – soit *quotidiens* – si le contact direct et primordial avec l'occitan constitue l'élément déclencheur nécessaire pour que les lycéens passent de la simple condition d'*apprenants* à celle d'*usagers*.

5.2 Identité régionale, racines et… le bac

Se questionner sur le rôle de la langue est nécessaire pour en comprendre les fonctions et – plus que tout – pour faire ressortir des croyances profondément enracinées au sein d'une culture régionale, plus circonscrite que la nationale ; par conséquent, l'analyse de l'usage (ou, du moins, de ses représentations) permet de mettre en évidence l'identité des locuteurs et leur classement social et territorial (Guerin / Laurens, 2022). Et pour ce faire, notre travail de terrain s'est orienté sur des questions concernant les raisons à la base du choix de l'occitan (matière en option auprès du lycée), les sentiments qu'il évoque et le jugement de l'autre.

En général, la majorité des interviewés affirme s'approprier la langue d'oc pour des raisons identitaires, trouvant leurs motivations au sein d'un *décalage générationnel* (dont nous avons déjà parlé), séparant leurs parents de leurs aïeux[14]. Ce souhait de réaffirmation et de revendication fait en sorte que les lycéens soutiennent l'apprentissage de la langue des troubadours :

> (Enregistrement 1)
> **Interviewée2** : […] L'occitan ça nous rapproche un peu de chez nous parce que parfois on peut être sur les réseaux sociaux on s'éloigne et on regarde tous les trucs autour dans le monde (.) mais on s'oublie un peu de d'où on vient d'où on vit et du patrimoine culturel.
> **Interviewée1** : Mais c'est vrai que l'occitan ça aide au niveau culturel pour comprendre par exemple l'origine de certains mots (.) qu'on utilise ou euh de de certains bâtiments qui ont été euh.
> **Interviewée2** : Commémorés ou <créés> (?)
> **Interviewée1** : <Ouais> voilà.

Nous avions introduit ci-dessus l'attitude des parents qui tendent à se distancier de l'occitan par rapport aux grands-parents, assez commune, qui n'est que partiellement endossée par les lycéens ; quelles que soient les apparences, si d'un côté le dialecte semble inutile, de l'autre le désir de réappropriation provient directement de la famille ayant perdu cette faculté désormais perçue comme un privilège :

> (Enregistrement 4)
> **Interviewée2** : Et (.) moi c'est ma mère qui m'a inscrite du coup dans la promo en grande section (.) euh elle m'avait demandé je me rappelle plus mais en gros je fais occitan oui ça me va (.) et du coup c'est elle qui m'a inscrite parce qu'elle est plutôt dans le dans le style perdurer [*sic*] la culture et tout (.) et et mon père par contre plutôt il se dit alors c'est c'est bien l'occitan j'suis d'accord je suis d'accord c'est bien je vois que tu aimes beaucoup et tout (.) mais imagine (.) on fait pareil avec l'anglais ça révolutionnerait l'anglais et en fait c'est pour ça que mon père il dit (.) actuellement (.) ce que tu fais (.) ça sert (.) à rien.

Le vif intérêt à l'égard de l'occitan s'avère étroitement lié à sa vitalité fragile – évoquant le concept de *langue en danger* – et à un ensemble d'habitudes, à une routine langagière, qui ressemblent à une sorte de *zone de confort*, dont la privation est hors de question :

> (Enregistrement 4)
> **Interviewée1** : Moi c'est du coup suite à ma scolarité (.) en occitan et (.) pour moi apprendre l'occitan (.) déjà parce que ben (.) oui ben je l'avais fait et puis en plus parce que ça permet de faire vivre une langue (.) régionale qui peut (.) potentiellement disparaître rapidement (.) et que ça fait partie de la culture (.) du pays et (.) du lieu (.) ici quoi (.) et voilà.
> **Interviewée2** : Oui ben moi aussi c'est presque pareil suite à mon parcours (.) et pourquoi ? Euh ben parce que j'ai toujours fait ça et pour moi en vrai enfin je me dis arrêter l'occitan c'est un peu compliqué parce que j'ai toujours vécu avec ça (.) et en fait ça fait partie de moi parce que du coup depuis la grande section j'ai vécu avec ça (.) et voilà.
> **Interviewée3** : C'est dans ton sang.

Cela étant, nous ne souhaitons nullement favoriser uniquement une vision excessivement *moraliste* : la langue régionale est à même de fournir à ses apprenants des bénéfices, dépassant les frontières sociales, idéologiques et linguistiques. Au fur et à mesure que le baccalauréat approche, les lycéens ressentent le besoin d'obtenir des points supplémentaires pour leur diplôme et la moyenne[15] :

> (Enregistrement 1)
> **Interviewée2** : Ben au départ l'occitan c'était au collège parce qu'on aimait bien (.) parce que moi je voulais pouvoir essayer d'apprendre la langue que ma grand-mère parlait (.) euh mais aussi c'est bien pour le bac (.) parce que ça rapporte des points (.) et quand t'as des (.) beaucoup de difficultés dans d'autres matières ça aide un peu à essayer de remonter la moyenne même si bon c'est aussi marrant parce qu'en occitan (.) on apprend mais aussi on s'amuse (.) et on se divertit (.) parfois ça permet de se relâcher un peu.

À l'instar de la section précédente, encore une fois nous ne pouvons aucunement établir et fournir une réponse univoque concernant le choix de la langue régionale, et cela en raison de réalités hétérogènes et diversifiées. Nous avons pu, tout de même, faire ressortir l'influence de la famille sur l'apprentissage de la langue d'oc dont l'attitude se rapproche d'une balançoire : plutôt que de confirmer ou d'invalider la croyance traditionnelle selon laquelle les parents s'opposeraient à la divulgation du dialecte parlé par leurs prédécesseurs, il s'agit, en fait, de la nuancer. Les lycéennes nous ont parlé de cas où leurs parents ont soutenu leur choix d'apprendre l'occitan ; dans certains cas, la volonté d'acquisition de cette langue provient directement de ces derniers, qui ont à cœur son statut – quand bien même il y aurait, encore aujourd'hui, des opposants, dont la réticence serait due à l'*inutilité professionnelle* plutôt qu'à l'historique infériorité conceptuelle tournant autour de ces parlers.

5.3 Langue régionale, dialecte ou patois ?

Le grand débat terminologique tournant autour de l'attribution des balises *langue régionale*, *dialecte* et/ou *patois* à un parler non national possède des racines anciennes, surtout si l'on considère l'évolution politique et linguistique de la France (Boyer, 2017, 2021). Lorsque l'on parle des langues régionales, notamment si l'objet d'étude est constitué d'un ensemble de parlers galloromans, la question s'avère pénible. Longtemps nommées *patois*, terme qui pouvait être associé – selon les cas – à une acception péjorative (Sibille, 2013 : 47), au XXIe siècle, ces idiomes font partie de l'ensemble des *Langues de France*, englobant les langues régionales, les langues de l'immigration et la langue des signes française. Cependant, l'aspect qui nous intéresse, en parlant de langues régionales, est la dénomination « subjective » de ces idiomes. Il n'est pas question, ici, de fournir des définitions univoques qui soient valables pour tous les linguistes[16], mais plutôt de comprendre l'usage que les locuteurs lambda font de leurs glossonymes. En d'autres termes, nous adopterons une approche émique, visant à l'analyse de ce que les interviewés pensent de l'objet d'étude, au

lieu de privilégier une approche étique, qui risquerait de définir les trois occurrences de manière scientifique, tout en excluant la perception des usagers et, il va de soi, en préférant une dénotation à une connotation et la perte conséquentielle de la subjectivité et du sentimentalisme à la base de l'utilisation d'un terme plutôt que d'un autre.

À l'époque de l'unification politique et linguistique de la France, le mot *patois* désigne, tout d'abord, un parler « incompréhensible », pour être successivement classé comme « corrompu » (Bourdieu / Boltanski, 1975 : 6 ; Bourdieu, 1982 > Boyer, 2017 : 81). Cela s'applique idéologiquement à la France septentrionale, mais moins aux pays de langue d'oc, où l'usage de *patois* comme synonyme de *langue impure* était fort dénoncé et critiqué (v. Boyer, 2013 : 171) dans certaines cercles.

Pourtant, en passant des enquêtes de l'Abbé Grégoire au XVIIIe siècle au rayonnement du français en France (en Métropole d'abord et outre-mer par la suite), l'infériorité linguistique, du moins sur le plan démographique[17], s'intensifie et les langues de France dotées d'une longue tradition écrite voient leur statut s'affaiblir peu à peu dans le cadre d'une situation de diglossie classique avec le français.

Cela dit, une question nous semble légitime : qu'est-ce qui se passe au XXIe siècle ? Comment appeler un parler non national mais, en tout cas, (relativement) pratiqué, enseigné et – dans la plupart des cas – possédant une grammaire de référence et une forme écrite ? *Patois* maintient-il, encore aujourd'hui, une connotation péjorative ? À ce sujet, nous avons profité des enquêtes en Occitanie pour poser directement la question aux lycéens, afin de fournir une idée de l'usage des trois dénominations au centre de cette section[18].

Globalement, les réponses suivent un raisonnement logique (probablement dû à une connaissance des langues régionales ou, plus en général, du sujet) et se penchent, entre autres, sur une vision *traditionnelle* :

> (Enregistrement 4)
> **Interviewée1 :** L'occitan c'est une langue (.) et à l'intérieur de l'occitan il y a des dialectes et dans les dialectes il y a des patois (.) pour moi.
> **Enquêteur :** Ok (.) c'est intéressant oui oui il n'y a pas de réponses exactes ou erronées.
> **Interviewée2 :** <Ah (.) non (.) pour moi le patois>.
> **Interviewée3 :** <Pour moi c'est la même idée>.

Il est clair que la structure illustrée par l'Interviewée1 reflète une vision hiérarchique assez répandue, impliquant que la langue représente un ensemble immense qui inclut le dialecte et le patois – ce dernier habituellement conçu comme un parler limité à l'oral et non grammatisé[19]. Cela dit, il ne faut pas prendre ces considérations pour argent comptant, puisque les bouleversements conceptuels sont communs et réels :

> (Enregistrement 4)
> **Interviewée2** : À l'intérieur du patois il y a les différents types de langues et à l'intérieur de la langue occitane il y a les différents dialectes.
> **Enquêteur** : Ah ok (.) donc ce qui contient c'est le patois qui contient le tout ?
> **Interviewée2** : Oui.

Si, d'habitude, le patois est censé représenter un petit coin d'un grand conteneur (socio)linguistique, avec ce commentaire, l'on assiste à un renversement de la philosophie linguistique de la tradition, où un patois englobe les langues régionales (envisageables comme des variétés) et les dialectes (peut-être les variétés des variétés).

Pour revenir à l'occitan, sa classification s'avère variable :

> (Enregistrement 2)
> **Interviewé2** : Une langue parce que (.) moi je considère comme ça depuis (.) depuis que je l'apprends parce que (.) je l'ai appris comme une langue (.) ça (.) se passe comme ça.
>
> (Enregistrement 3)
> **Interviewée1** : Patois moi je dirais.

> **Interviewée2** : Moi aussi (.) du patois.
> **Enquêteur** : Est-ce que vous savez pourquoi ? Si vous voulez expliquer.
> **Interviewée1** : C'est plutôt une langue (.) qui est toujours vivante qui se parle toujours (.) mais qui n'est pas utilisée principalement (.) qui il y a au-dessus il y a le français et ensuite il y a l'occitan dans la région.

Si lors d'un premier moment l'apprentissage (et, par conséquent, le statut conféré par l'Éducation Nationale) rend plus légitime l'occitan, de sorte que l'usage de *langue* apparaît justifié, il constitue une condition nécessaire mais non suffisante pour que l'on puisse parler de *langue*, et cette insuffisance se concrétise également lorsque les interviewés réfléchissent à la condition politique des langues :

> (Enregistrement 5)
> **Interviewé2** : Je dirais pas une langue (.) parce qu'une langue c'est dans un pays par exemple. […] Parce que sinon il y aurait plein de langues en France et (.) mais avant c'était considéré comme une langue je pense (.).
> […]
> **Enquêteur** : Et alors c'est quoi en fait ? Si c'est pas une langue.
> **Interviewé1** : C'est un dialecte je dirais.
> **Interviewé2** : Pareil.
> **Interviewée3** : Moi moi je considérais ça comme une langue mais pas une langue nationale du coup comme langue régionale et uniquement régionale et pas (.) pas nationale mais je dirais quand même que c'est une langue.

Nous assistons – au sein de ces échanges – à plusieurs points de vue qui se croisent et se chevauchent ; la totalité des interviewés n'a rien à contester pour ce qui est de la position de l'occitan par rapport au français : d'un côté, l'on reconnaît la langue nationale, de l'autre une langue régionale. Cependant, il semble que l'idéologie franco-française de l'unilinguisme interdise l'appellation de *langue* pour un parler non national, qui détruirait l'ordre établi ; en effet, le témoin évoque la possibilité d'un ensemble de langues dis-proportionné. Malgré cela, en diachronie, l'on reconnaît que l'occitan possédait jadis un rôle politique et administratif, et de telles considérations nous amènent vers d'autres options : dialecte et/ou patois, puisque le parler s'avère vivant et utilisé, mais – si inséré dans un échelonnement – inférieur au français.

Quoi qu'il en soit, concevoir l'occitan comme une *langue* n'est nullement impossible : l'épithète *régional* permet, en effet, de l'appeler *langue*, comme le français, tout en exprimant, en revanche, une précision de type sociopolitique quant au caractère « mineur » d'une langue par rapport à une autre.

Au-delà de la dénomination, nous avons demandé aux apprenants si le mot *patois* entraîne des concepts négatifs, typiques de l'ancienne idéologie. En réalité, le terme est associé à des traits plutôt diaphasiques, loin de l'idée de corruption et d'incompréhensibilité :

> (Enregistrement 4)
> **Interviewée1** : Ouais (.) patois ça fait un peu personnes âgées qui se promenaient dans les <campagnes>.
> **Interviewée2** : <Ouais>.
> **Interviewée3** : <Qui sont un peu>.
> **Interviewée2** : <À la campagne>.
> **Interviewée1** : Ouais.
> **Enquêteur** : Donc ça indique plutôt le fait d'être à la campagne c'est ça ?
> **Interviewée1** : Ben (.) pas comme les gens de la ville un peu.
> **Interviewée2** : Et à la question et informés (.) qui sont un peu particuliers.

Contrairement aux questions des paragraphes précédents, à présent, nous sommes, sans doute, capable de dire que *patois* s'avère dépourvu (même si de manière partielle) de la connotation négative qu'il était censé posséder autrefois, pour connaître une neutralisation axiologique.

Quant à la trichotomie au cœur de cette section, la fixité terminologique s'avère impossible puisque – au moins pour les profanes – *langue* (*régionale*), *dialecte* et *patois* ne constituent ni trois synonymes parfaits ni les noms de systèmes à part entière bien distincts. Comme nous avons constaté, si pour un apprenant l'on parle de *langue*, pour un autre il s'agit plutôt de *dialecte* ou encore de *patois*. À ce point, nous supposons que ces dénominations fonctionnent, en fait, comme des synonymes de discours sans que les locuteurs en aient conscience : quand bien même l'usage d'une dénomination au lieu d'une autre semblerait subordonné à des critères politiques et administratifs, ces derniers sont, en réalité, insuffisants parce que pour la même raison des apprenants parlent de *langue régionale*, tandis que d'autres utilisent *dialecte*. Ce qui est certain est l'absence d'infériorité et/ou de prestige, du moins pour ce qui est du statut du parler en question : ce thème intéresse plutôt la perception subjective du locuteur, qui fera l'objet de la dernière section de cette contribution.

5.4 Évaluer le dialecte et le français régional : *insécurité linguistique* ?

L'évolution de notre recherche et les réponses des interviewés nous ont amené à nous questionner sur l'interaction entre les lycéens – apprenants du dialecte –, le dialecte lui-même et les autres locuteurs (normalement des personnes qui ne maîtrisent pas la langue régionale pour des motifs divers). Il convient en effet de songer aux effets que le jugement d'autrui a sur les élèves : la critique à l'encontre du dialecte et/ou du français régional déclenche-t-elle toute une série de sentiments négatifs affectant à la fois la perception de la langue (et des variétés), son usage et sa pratique ?

Ci-dessus (cf. 3), nous avons évoqué deux grands problèmes : la glottophobie et l'insécurité linguistique, envisageables comme la cause et la conséquence d'une pratique linguistique perturbée, souvent assujettie par l'usage unique de la langue légitime et de sa version standard, épurée de toute forme de « corruption ».

Au sein du monde francophone, l'incertitude et la crainte influencent profondément les locuteurs et leur manière de s'exprimer : il est possible de trouver des scénarios diversifiés où l'évolution de la conscience linguistique se fait de manière hétérogène et à des rythmes différents. Considérons, à titre d'exemple, l'évolution québécoise (Remysen, 2004) et la suisse (Thibault, 1998) : au Canada, l'insécurité linguistique est, de nos jours, moins forte que naguère, et cette évolution semble y être plus récente qu'en Suisse, où déjà chez Jean-Jacques Rousseau – au XVIIIe siècle – et Rodolphe Töpffer – au XIXe siècle –, à titre d'exemple, l'on assiste à l'usage littéraire de régionalismes à valeur morale, esthétique et identitaire (v. *ibid.* : 27). Quoiqu'il y ait des différences, le point en commun est assurément la comparaison perpétuelle entre le français national – légitime, langue des élites – et le français régional de la zone concernée. Cela n'est nullement étonnant, en particulier si l'on garde à l'esprit le grand désir des puristes de forger une langue monolithique (pensons, entre autres, à l'action de l'Académie française) au sein de l'État français. Alors, si la France s'impose en tant que modèle de référence pour les pays francophones, l'absence d'insécurité linguistique chez les Français pourrait être une hypothèse tout à fait valable, si ce n'était du fait que la diversité linguistique et culturelle de la République n'est pas en mesure de se cacher, ni derrière l'unilinguisme dicté par la *Constitution*, ni derrière la langue standard.

À ce sujet, nous avons demandé aux apprenants s'ils ont été victimes – au moins une fois dans leur vie – d'un jugement et/ou d'une critique à l'encontre de l'occitan. Dans l'ensemble, l'occitan apparaît dévalorisé et est défini comme « inutile », voire comme « langue morte » (mis à part quelques cas). Cela n'empêche tout de même pas que nos interviewés puissent ressentir, en revanche, un sentiment de fierté :

> (Enregistrement 4)
> **Interviewée2** : Ben moi je suis bilingue occitan mais en fait le problème c'est qu'aujourd'hui les gens (.) l'occitan pour eux c'est une langue morte donc c'est (.) c'est un peu dévalorisant le fait que les gens ils peuvent se dire ouais mais l'occitan c'est une langue morte (.) du coup ben (.) moi je m'en vante pas trop (.) mais je suis fière de le parler quand même et d'être bilingue.
> **Interviewée3** : donc moi quand on me dit tu parles combien de langues (?) j'adore j'adore dire moi je parle l'occitan et ils disent ça va c'est pas trop compliqué ? Moi, qui dis c'est facile (.) et les gens qui sont en admiration (.) je j'adore.

Quand bien même l'insécurité linguistique ne semble pas effleurer nos témoins, un cas exceptionnel – bien que singulier – apparaît au cours des interviews, surtout lorsque l'on parle du français régional :

> (Enregistrement 1)
> **Interviewée3** : Du coup moi à la base je suis toulousaine donc je viens du du centre de Toulouse et quand je suis arrivée à Gaillac j'avais un petit accent (.) et on me disait souvent mais mais tu tu prononces mal les mots etc. donc, *pain* par exemple je le dis [pɛŋ] je dis pas *pain*.
> **Interviewée2** : <[ping] >[20].
> **Interviewée1** : <[pɛ̃]> comme ils disent les autres et on me faisait souvent la remarque on me disait non mais arrête de prendre un accent tu le fais exprès etc. et je voyais les gens autour de moi tu vois (.) ils avaient pas vraiment d'accent ils parlaient (.) c'était (.) comment dire j'arrive pas à <prononcer comment>.
> **Interviewée2** : <xx>.
> **Interviewée1** : **<**Voilà> c'est un peu.
> **Interviewée2** : **<**C'est plat>.
> **Interviewée1** : <C'est plat> et moi j'ai accentué certaines syllabes comme tu le fais exprès c'est pas possible (.) et du coup avec le temps j'ai essayé de m'améliorer sur la langue et de cacher un petit peu cet accent.
> **Enquêteur** : Mais c'est parce que tu te sentais pas sûre de ça ?
> **Interviewée3** : Et je me sentais pas sûre je me disais mais peut-être qu'ils ont raison je fais peut-être exprès (.) et c'est peut-être quelque chose que c'est moi je rajoute comme ça sur la langue.

Cet extrait mérite deux types d'analyses : la première concerne l'insécurité linguistique tout court, c'est-à-dire le fait qu'à cause de certains jugements la personne interviewée conçoive son français comme étant de qualité inférieure par rapport à ce que les autres utilisent et, par la force des choses, qu'elle se voie obligée à le moduler en fonction des interlocuteurs ; la seconde souligne un trait paradoxal, puisque la critique à l'encontre de la variété est inversée : les gens du petit village de Gaillac accusent la fille provenant du centre de Toulouse – la métropole – « d'avoir un accent ». Pour mieux illustrer son propos, la lycéenne fait allusion à la prononciation des voyelles nasales qui sont, à Toulouse, réalisées de façon particulière : une voyelle orale suivie d'un appendice consonantique nasal vélaire [ŋ] (Séguy, 2015-2020 : 34-35). Or, qu'il s'agisse de la prononciation, de la morphosyntaxe ou du vocabulaire, effectivement tous les jugements, les réflexions et les critiques déclenchant un sentiment d'insécurité linguistique sont exercés par les locuteurs du petit village sur le français parlé dans la métropole et non pas inversement ! L'on pourrait se demander si cela se justifie à cause d'un fort nivellement social caractérisant le village, lequel aurait pour effet d'accroître les différences avec Toulouse et le centre-ville, où l'on retrouve une stratification sociale plus importante.

En général nous avons vu que, bien qu'apparemment faible, l'insécurité linguistique concerne aussi bien les régions de France que les autres pays francophones : certains Français font preuve non seulement d'insécurité linguistique mais également d'une conscience métalinguistique qui s'exprime ouvertement. La langue régionale possède des racines identitaires permettant aux locuteurs de se sentir à l'aise, alors que la variété régionale du français a encore des défis à relever en termes de sécurité linguistique. Sur ce point, il serait intéressant de faire une analyse plus étendue comprenant toute la France métropolitaine, les DROM et les COM afin de dresser un bilan qui permette de comprendre ce qui influence les pratiques, les attitudes et les représentations linguistiques, et surtout pour comparer les résultats avec ceux d'autres pays de la francophonie.

6 Conclusion

Le but de cette contribution était de fournir des informations nouvelles sur la perception de l'occitan chez un très jeune public d'apprenants, en tentant de comprendre les motivations de ces locuteurs et les conceptions qu'ils entretiennent envers la langue. Outre l'illustration d'une méthodologie de recherche

présidant au terrain, nous avons tenu à mettre en exergue les résultats obtenus en sélectionnant les points les plus intéressants qui sont ressortis de nos interviews. L'enquête s'est basée sur une méthode directe, impliquant des questions orales favorisant les échanges et permettant aux interviewés de s'exprimer librement, tout en abordant des sujets ou des anecdotes personnels s'enchevêtrant lors des discussions.

Notre étude a décrit la position de l'occitan à l'intérieur de l'Éducation Nationale, en montrant qu'il ne s'agit pas d'une langue morte, mais bien présente autant d'un point de vue formatif que pratique (même si avec des difficultés).

De surcroît, notre recherche a suggéré que l'étiolement de l'occitan est dû à un *décalage générationnel* qui sépare les lycéens interviewés de leurs grands-parents ; nous avons, tout de même, insisté sur le fait que les responsables de cet affaiblissement ne sont pas toujours les parents des lycéens, puisque parfois ce sont ces derniers qui font preuve d'un enthousiasme certain à l'égard de l'apprentissage et du rayonnement de la langue régionale.

En plus des analyses liées aux motivations, à la perception et au rapport entretenu avec l'occitan, nous avons abordé la question terminologique impliquant la triade *langue*, *dialecte* et *patois* ; les témoignages débouchent sur une situation déséquilibrée, voire confuse, surtout lorsqu'il est question d'attribuer des *traits définitionnels* à un parler régional ne possédant pas le statut de *langue officielle* et/ou *nationale*. Malgré une situation ambiguë et – au moins pour l'instant – insurmontable, effleurer cette question nous a permis de constater que *patois* se détache progressivement d'une connotation dépréciative typique de la tradition, au profit d'une valeur plus neutre s'approchant de celle de *dialecte* et/ou de *langue*.

Cette étude de terrain se termine par l'examen de l'insécurité linguistique se positionnant sur deux plans : le dialecte et le français régional. Si pour le premier cas, nous ne pouvons même pas évoquer le terme puisque l'occitan n'est en rien lié à un sentiment d'infériorité chez nos témoins, car il évoque bien au contraire de l'orgueil, la maîtrise du français appartient, en revanche, à univers différent, puisque l'opinion d'autres locuteurs est à même de conditionner les interviewés et leur manière de parler.

Étant donné l'échantillon limité de notre enquête, il serait intéressant d'élargir nos enquêtes aussi bien à un public occitan plus ample que, plus en général, à tous les usagers de langues régionales, pour qu'on puisse mettre en place une analyse comparative à grande échelle. Cette recherche qualitative pourrait, tout de même, être complétée par une quantitative, en croisant les données afin de déterminer aussi bien l'usage pratique des dialectes (ainsi que des dialectalismes et régionalismes) que l'opinion des usagers à propos de leurs pratiques langagières.

Références bibliographiques

Alibert, L. (2002). Barta, bartàs. In *Dictionnaire occitan-français selon les parlers languedociens*. Toulouse : Institut d'Études Occitanes, p. 147.

Auroux, S. (dir.) (1992). *Histoire des idées linguistiques*, tome I. Liège : Mardaga.

Auroux, S. (1995). Grammaticalisation. *Histoire, Épistémologie, Langage*, *11*, p. 5-6.

Avanzi, M. / Thibault, A. (2018). Réflexions épistémologiques sur de nouveaux apports méthodologiques et empiriques à l'étude géolinguistique des français d'Amérique. *Actes en ligne du 6e Congrès Mondial de Linguistique française*, Mons (Belgique), juillet 2018, non paginé. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184602001>.

Avanzi, M. / Thibault, A. (2019). Français, dialectes galloromans et di(a)glossie : présentation, *Langages*, 215, p. 9-14.

Bernissan, F. (2012). Combien de locuteurs compte l'occitan en 2012 ? *RLiR*, *76*, p. 467-512.

Blanchet, P. (2016). *Discrimination : combattre la glottophobie*. Paris : Textuel.

Blanchet, P. (2021). Faire des langues en patrimoine ? Enjeux et problèmes au regard des langues dites "régionales" de France. In Olivesi, S. / Ambroise-Rendu, A.-C. (dir.), *Patrimoine et patrimonialisation.*

Les inventions du capital historique (XIXe-XXIe siècles). Fontaine : Presses universitaires de Grenoble, p. 127-152.

Bourdieu, P. / Boltanski, L. (1975). Le fétichisme de la langue, *Actes de la recherche en sciences sociales*, *4*, p. 2-32.

Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.

Boyer, H. (2013). « Patois » : le déni français de glossonyme. In Kremnitz, G., *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 169-177.

Boyer, H. (2017). *Introduction à la sociolinguistique*. Malakoff : Armand Colin.

Boyer, H. (2021). Patois. *Langage et société*, *HS1*, p. 255-258.

Carcassonne, G. (1998). *Étude sur la compatibilité entre la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et la Constitution : rapport au Premier ministre*. Disponible sur <https://www.vie-publique.fr/rapport/24374-etude-sur-la-compatibilite-entre-la-charte-europeenne-des-langues-region>, site consulté le 15 novembre 2023.

Cerquiglini, B. (1999). *Les langues de France. Rapport au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et à la ministre de la culture et de la communication*. Disponible sur <https://www.vie-publique.fr/rapport/24941-les-langues-de-france-rapport-au-ministre-de-leducation-nationale-de>, site consulté le 10 novembre 2023.

Conseil constitutionnel (2008), *Texte intégral de la Constitution française du 4 octobre 1958 en vigueur*. Disponible sur <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>, site consulté le 10 novembre 2023.

Conseil de l'Europe (CdE). (1992). *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. Strasbourg. Disponible sur <www.rm.coe.int/168007c07e>, site consulté le 10 novembre 2023.

Conseil de l'Europe (CdE). *État des signatures et ratifications du traité 148 (situation au 05 décembre 2023)*. Disponible sur <https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list?module=signatures-by-treaty&treatynum=148>, site consulté le 05 décembre 2023.

Conseil de l'Union européenne (CdUE). (2019). Recommandation du Conseil 2019/C 189/03 du 22 mai 2019 relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Bruxelles : Journal officiel de l'Union européenne. Document disponible sur le site de l'Union européenne <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019H0605(02)>, consulté le 10 novembre 2023.

Coseriu, E. (1980). « Historische Sprache » und « Dialekt ». In Göschel, Joachim / Ivić, Pavle / Kehr, Kurt (éds), *Dialekt und Dialektologie*. Wiesbaden : Steiner, p. 106-122.

Field, T., 1980. The sociolinguistic situation of Modern Occitan, *The French Review*, *54*, p. 37-46.

Francard, M. (1997). Insécurité linguistique. In Moreau, M.-L. (éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Liège : Mardaga, p. 170-176.

Gadet, F. (dir.). (2017). *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*. Paris : Ophrys.

Gadet, F. / Guerin, E. (2016). Construire un corpus pour des façons de parler non standard : « Multicultural Paris French ». Corpus [En ligne : <https://mpfvitrine.modyco.fr/vitrine/>].

Géoportail [République française], <https://www.geoportail.gouv.fr/carte?activation-true>, consulté le 11 mars 2024.

Glessgen, M.-D. (2018). *Linguistique romane. Domaine et méthodes en linguistique française et romane*. Malakoff : Armand Colin.

Greub, Y. / Chambon, J.-P. (2009). Histoire des dialectes dans la Romania : Galloromania. In Ernst, G. / Glessgen, M. / Schmitt, C. / Schweickard, W. (éds.), *Histoire linguistique de la Romania : manuel international d'histoire linguistique de la Romania. Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft*, t. III. Berlin/New York : De Gruyter, p. 2499-2520.

Guerin, E. (2022). Synonymie et approche de la variation. *Cahiers de lexicologie*, *12* – 2, *Synonymie verbale et constructions verbales concurrentes*, p. 229-249.

Guerin, E. / Laurens, V. (2022). Constructions identitaires et intégration : l'enseignement de la langue en questions. *Le français d'aujourd'hui*, *217*, p. 5-8.

Guillorel, H. (2013). Langue, territoire, nation : la place des langues de France. In Kremnitz, G., *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 145-158.

Labov, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

Lagarde, A. (1996), Barta, bartàs. In *Dictionnaire occitan-français, français-occitan*. Toulouse : CRDP Midi-Pyrénées.

Launey, M. (2023). *La République et les langues*. Paris : Raisons d'agir.

Laux, C. (2004). Buisson. In *Dictionnaire français-occitan. Languedocien central*. Toulouse : Institut d'Estudis Occitans.

Leleu, C. (2023). Breton, basque, corse, picard… les langues régionales font leur retour au lycée et à la fac. In *Le Parisien*, non paginé. Disponible sur <https://www.leparisien.fr/etudiant/orientation/breton-basque-corse-picard-les-langues-regionales-font-leur-retour-au-lycee-et-a-la-fac-FIDEVZB6LJDBBHQMVVSECFNPSM.php>, site consulté le 31 août 2023.

Lo Congrès Permanent de la Lengua Occitana (LCPLO). (version 2023). *Dicodòc. Multidiccionari occitan. Multidictionnaire occitan*. Consulté le 25 novembre 2023. [dictionnaire en ligne : <https://dicodoc.eu/fr/>].

Lodge, A. (1997). *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris : Fayard.

Martel, P. (2013). L'occitan. In Kremnitz, G., *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 511-522.

Martineau, F. / Remysen, W. / Thibault, A. (2022). *Le français au Québec et en Amérique du Nord*. Paris : Ophrys.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (2021). *Circulaire du 14-12-2021 (B. O. n° 47 du 16 décembre 2021, section Enseignements primaire et secondaire, paragraphe Langues et cultures régionales)*, non paginé. Disponible sur <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>, site consulté le 20 novembre 2023.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. *Les modalités d'évaluation du baccalauréat général et technologique*. Disponible sur <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/comment-calculer-votre-note-au-baccalaureat-325511>, site consulté le 05 décembre 2023.

Parlement européen (PE). (2004). Élargissement et diversité culturelle (langues régionales et moins répandues). Résolution du Parlement européen contenant des recommandations à la Commission sur les langues européennes régionales et moins répandues – les langues des minorités au sein de l'Union européenne dans le contexte de l'élargissement et de la diversité culturelle (2003/ 2057(INI)). Bruxelles : Journal officiel de l'Union européenne. Disponible sur <https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-5-2003-0372_FR.html>, site consulté le 20 novembre 2023.

Place, M. (de) (2023). *Ou fayi le poyzan. Les Foréziens et la représentation du patois : enquête de sociolinguistique contemporaine*. Thèse diplôme d'archiviste-paléographe : Histoire contemporaine. Paris : École nationale des chartes.

Poignant, B. (1998). *Langues et cultures régionales : rapport au Premier ministre*. Disponible sur <https://www.vie-publique.fr/rapport/24310-langues-et-cultures-regionales-rapport-au-premier-ministre>, consulté le 15.10.2023.

Renzi, L. / Andreose, A. (2015). *Manuale di linguistica e filologia romanza*. Bologne : Il Mulino.

Reinke, K. / Ostiguy, L. (2016). *Le français québécois d'aujourd'hui*. Berlin/Boston : De Gruyter.

Remysen, W. (2018). L'insécurité linguistique à l'école : un sujet d'étude et un champ d'intervention pour les sociolinguistes. In Vincent, N. / Piron, S. (dir.), *La linguistique et le dictionnaire au service de*

l'enseignement du français au Québec : *mélanges offerts à Hélène Cajolet-Laganière*. Montréal : Nota Bene, p. 25-59.

Séguy, J. (2015-2020). *Le français parlé à Toulouse*, Cressé : Éditions des régionalismes.

Sibille, J. (2013). La notion de *langues de France*, son contenu et ses limites. In Kremnitz, G., *Histoire sociale des langues de France*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 45-60.

Thibault, A. (1998). « Légitimité linguistique des français nationaux hors de France : le cas du français de Suisse romande », *Revue québécoise de linguistique*, *26*(2), p. 25-42.

Thibault, A. / Avanzi, M. (2023). Temps, espace et politique : le témoignage des créoles et des français expatriés sur la diffusion des innovations impulsées par le centre. *RLiR*, *87*, p. 23-74.

Tsunoda, T. (2005). *Language Endangerment and Language Revitalization. An introduction*. Berlin / New York : Mouton De Gruyter.

Vavassori, B. / Pertuzé, J.-C. (2003). Bartas. In *A bisto de Nas : dictionnaire des mots et expressions de la langue française parlée dans le Sud-Ouest, et de leurs rapprochements avec l'occitan, le catalan, l'espagnol, l'italien et l'argot méridional*. Portet-sur-Garonne : Loubatières, p. 40.

Von Wartburg, W. (1922-2002). *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes* (FEW). Bonn/Leipzig/Bâle : Teubner/Klopp/Zbinden, 25 volumes.

Weber, E. (1977). *Peasants into Frenchmen. The Modernization of Rural France, 1870-1914*. Londres : Chatto et Windus.

---

[1] Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (2021) a conçu et publié la *Circulaire du 14 décembre 2021*, où il est possible de repérer les langues régionales reconnues : basque, breton, catalan, corse, créole, gallo, occitan-langue d'oc, langues régionales d'Alsace, langues régionales des pays mosellans, francoprovençal, flamand occidental, picard, tahitien, langues mélanésiennes (drehu, nengone, paicî, ajië), wallisien, futunien, kibushi et shimaoré.

[2] Selon les travaux de Greub et Chambon (2009 : 2504), le gascon constitue un ensemble individué depuis le tout début du Moyen Âge, ce qui nous permettrait de parler de quatre régions linguistiques au lieu de trois.

[3] Traduction en français : « Mais les parents… ici nous en sommes venus à un point où tout le monde veut que les enfants ne parlent pas le patois. On dirait que la langue occitane, que le patois, celui qui la parle est un imbécile ».

[4] Nous empruntons ce syntagme à l'historiographie québécoise pour évoquer l'idée d'un changement qui se fait grâce à la langue même, l'un des objets au cœur de cette révolution et du processus d'émancipation québécoise (pour en savoir davantage, v. Reinke / Ostiguy, 2016 et Martineau / Remysen / Thibault, 2022).

[5] La situation de la France s'avère plutôt problématique : comme il est possible de noter (CdE, « État des signatures et ratifications du traité 148 ») la République a signé la *Charte* en 1999, mais sans aucune ratification et pas davantage après les trois *Rapports* (Poignant, 1998 ; Carcassonne, 1998 ; Cerquiglini, 1999 ; v. Sibille, 2013 ; Launey, 2023 : 351-357), où l'on met en évidence non seulement l'importance de ces langues mais aussi le fait que la *Charte* n'impose nullement leur pratique au détriment des langues officielles des États européens (Carcassonne, 1998 : « IV - Les dispositions de la Charte »).

[6] À ce sujet, nous tenons à remercier le Lycée, M. Pierre Lavest – Proviseur – et, en particulier, M. Cros-Humbert – enseignant d'occitan – et ses élèves pour leur disponibilité.

[7] Ces différences ressortiront au moment de l'analyse des questions posées et des réponses reçues.

[8] L'usage de ce terme dans cette contribution est, sans aucun doute, plus léger que chez Tsunoda, qui l'évoque en disant : « we shall adopt the term "glottocide" to refer to the type of language death caused by the death of the population ». Néanmoins, le spécialiste théorise quinze raisons aboutissant à la disparition totale ou partielle d'une langue et parmi lesquelles nous trouvons : « [8] Low status/low prestige of the group and its language: denigration, shame, stigma » (*ibid.* : 59). Il faut, tout de même, souligner que l'occitan ne constitue pas encore une langue morte : sa *disparition* s'avère, par conséquent, partielle ou temporaire, vu qu'elle ne couvre qu'une génération, pour *resurgir* comme un phénix grâce aux descendants des locuteurs non-occitanophones.

[9] Ce terme est sans doute mieux adapté au contexte.

[10] Tous les lycéens ont rempli et signé une fiche de consentement assurant l'anonymat. À ce sujet, tous les participants porteront l'étiquette *interviewé.e* suivie d'une numérotation.

[11] *L'Estaca* est une chanson catalane de Lluís Llach (1968) qui évoque métaphoriquement la dictature franquiste.

[12] L'usage de ce terme est justifié au sein de notre contribution puisque aussi bien l'enseignant que ses élèves affirment apprendre et parler la variété languedocienne (parfois appelée « languedocien de Toulouse »).

[13] Le mot *bartàs* (aussi *barta*, n. f.) désigne les buissons ou les halliers (v. FEW 1, 262, *BARROS II.2 ; Alibert, 2002 : 147 ; Lagarde, 2002 : 23 ; Laux, 2004 : 115 ; Vavassori / Pertuzé, 2003 : 40 ; LCPLO, 2023). Dans ce contexte, *bartàs* est probablement doté d'une valeur synecdochique ou métonymique, puisqu'un fossé peut être entouré de halliers.

[14] Sur ce point, il est possible de formuler une série de questions : si les grands-parents possèdent une certaine compétence langagière qui manque à leurs descendants, d'où vient le manque de transmission ? Qui sont les véritables responsables ? (Les mêmes questionnements sont traités – bien que loin du contexte toulousain – par Marie De Place, qui met en exergue le manque de transmission du patois forézien, 2023 : 167-177).

[15] Sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, il est possible de consulter les coefficients faisant l'objet de l'évaluation finale du baccalauréat.

[16] Les dialectologues galloromans utilisent traditionnellement *dialecte* et *patois* comme des synonymes largement interchangeables ; en d'autres termes, chez ces linguistes, *patois* n'évoque absolument pas une malformation langagière ou une dépréciation. Il s'agit essentiellement de reprendre le terme usité par les patoisants eux-mêmes.

[17] En d'autres termes, il s'agit de l'ensemble des usagers pratiquant (ou au moins comprenant) un dialecte quelconque.

[18] Nous tenons à souligner, encore une fois, qu'une quinzaine de témoins ne peut en aucun cas nous permettre de prétendre à une quelconque représentativité : non seulement la limitation concerne le nombre d'interviewés, mais aussi leur âge, leur condition sociale et, plus que tout, leur provenance géographique. Cela dit, il se peut qu'un terme soit senti comme neutre dans une zone de France, alors qu'ailleurs il soit investi d'une connotation complètement différente.

[19] C'est-à-dire non pourvu d'une description grammaticale explicite et de tout outil tel que les dictionnaires (cf. Auroux, 1995 ; pour la *grammatisation*, v. Auroux, 1992).

[20] La personne interviewée propose une prononciation stigmatisée et caricaturale, probablement pour mettre en lumière la différence entre une prononciation plus « toulousaine » (dont les traits sont décrits par Séguy, 2015-2020) et une autre, qui vise à se séparer de la régionalité.